

Dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015, les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, Solidaires, FA-FP et FSU appellent l'ensemble des agents, actifs et retraités, à se mobiliser pour l'emploi, les conditions de travail et les salaires et les personnels à être en grève.

- ➔ **Baisse des salaires nets !** Sous l'effet conjugué du gel du point d'indice depuis 2010 et des hausses successives de retenues pour pension, nos salaires nets baissent continuellement ; notre pouvoir d'achat annuel est ainsi amputé de deux mois de salaire par rapport à l'an 2000. Le gel du point d'indice est programmé au moins jusqu'en 2017.
- ➔ **Création de 60 000 postes, vraiment ?** Répétée à l'envie, cette promesse est loin d'être tenue. Tout d'abord l'ensemble des postes mis au concours ne sont pas pourvus (7000 depuis 2013) : la crise de recrutement bat son plein, la faiblesse des salaires et les mauvaises conditions de travail en sont les causes principales. Par ailleurs, les emplois programmés ne sont pas tous des emplois d'enseignants, or durant le quinquennat précédent 80 000 postes d'enseignants ont été supprimés (en sus des autres catégories). Ainsi, les 60 000 créations ne constitueraient même pas une réparation des dégâts subis et ne permettraient pas tout à la fois d'améliorer les conditions de travail et de formation des enseignants et de faire face à la hausse démographique. Pour rappel, notre académie a perdu 596 emplois de professeurs entre 2007 et 2012, seuls 20 emplois ont été rétablis depuis 2013 pour davantage d'élèves à prendre en charge... Et des emplois d'AED ont été supprimés ! Pour finir cette promesse est financée par la suppression effective d'emplois dans les autres ministères.
- ➔ **Accroissement continu de la charge de travail !** Le contexte d'austérité budgétaire interdit une baisse du nombre d'élèves par classe et le travail en petits groupes.
- ➔ **Offensive sur notre temps de travail.** Au travers de la rédaction de la circulaire d'application du décret sur nos obligations de service le ministère lance une offensive visant à nous imposer réunions et tâches supplémentaires contraignant toujours un peu notre exercice professionnel. Le décret sur les missions particulière tente d'installer des hiérarchies intermédiaires dans les établissements : ne dites plus collègue mais contremaître !
- ➔ **Accroissement de l'autonomie des établissements et mise à mal du caractère national de l'Éducation.** Le projet de réforme du collège, calqué sur le modèle du lycée Chatel, aggraverait encore la concurrence entre établissements, entre disciplines.

L'Éducation et ses personnels pâtissent directement des politiques d'austérités. Ces politiques sont inefficaces économiquement (le chômage poursuit sa croissance) et injustes socialement car elles font peser l'ardoise de la crise sur les salariés et retraités, et non sur les responsables de celle-ci. Elles sont délétères pour le Service Public d'Éducation car elles compromettent l'investissement nécessaire dont le pays a aussi besoin pour sortir de la crise. La politique éducative nécessite une véritable rupture avec les politiques menées antérieurement pour sortir des difficultés que les élèves et les personnels rencontrent.

MANIFESTATIONS

Tulle, 10h, quai Baluze

Brive, 15h, place de la Guierle

Guéret, 10h, Inspection Académique

Limoges, 10h, place de la République